



Les formations DE et DES, informations aux dirigeants tuteurs et stagiaires

**Ligue de Tennis de Paris
Jeudi 28 Janvier 2010**

TRANS-*faire*
conseil & formation



- 1. L'alternance et la compétence, des outils pour le développement des personnes et des clubs**
- 2. Les certifications, rôle du club et opportunités**



- **Définition de la compétence**

« C'est la mise en œuvre, **en situation professionnelle**, des **capacités** qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou un métier » A.F.NOR.



- **Nos objectifs**

L'obtention pour **le stagiaire** d'une **qualification** correspondant à des **compétences** observables en situation réelle de travail

L'accompagnement du stagiaire **par l'employeur**

La formation du **tuteur** à son rôle par le développement de compétences spécifiques



- **Les moyens**

L'alternance pour le stagiaire entre les situations réelles de travail et les temps de formation en centre

La synergie entre ces temps, par **la mise en œuvre de projets en club** et leur suivi en formation

Le développement des **compétences** du **stagiaire** et de son **tuteur** au service du **club**

Le travail en équipe au sein du club



- **La réussite du stagiaire (la construction de ses compétences) dépend:**
 - De ses **compétences de départ**
 - De son **travail personnel** pour les développer et les adapter au niveau attendu par **le référentiel métier**
 - De la **correspondance** entre **les situations vécues en club** et l'ensemble du **champ de la formation et de la certification** du diplôme visé
 - De son **accompagnement** par son **tuteur**, par son **formateur** et par son **groupe de formation**

2. LES CERTIFICATIONS

RÔLE DU CLUB ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT

TRANS·faire
conseil & formation

D.E. : les unités capitalisables

U.C. 1

- Concevoir un projet d'action (16%)

U.C.3

- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis (60%)

U.C.2.

- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (19%)

U.C. 4

- Encadrer le tennis en sécurité (5%)

L'épreuve certificative UC1/UC2

U.C. 1

- Concevoir un projet d'action (16%)

U.C.2.

- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (19%)

L'objectif: EC de présenter un projet d'action pour son club (profil et situation actuelle)

Epreuve orale:

- dossier de 30 pages
- 20' exposé + 40' d'entretien

Le rôle du club et du tuteur:

Accompagner le stagiaire:

- en lui permettant de recueillir les informations nécessaires
- en effectuant des points d'étapes

UC1/UC2 - LE PROJET D'ACTION(S) ET COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE

- De quoi s'agit-il?
 - Conduire un projet d'animation adressé à un ou plusieurs « publics » du club
- Comment le stagiaire fait-il?
 - En effectuant une analyse interne et externe du club
 - En déduisant des axes, répondant aux besoins d'animation du club
 - En proposant ces axes au tuteur et à l'employeur pour validation
 - En mettant en œuvre les étapes du projet, sous le contrôle du tuteur et de l'employeur
 - En coordonnant les participants du projet
- Ex: journée d'animation pour les parents (non-adhérents) des enfants au mini-tennis, l'école des femmes, animations adultes/enfants....

L'épreuve certificative UC3

U.C.3

- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis (60%)

L'objectif: vérifier les compétences de l'enseignant avec « son » public de club

2 séances pédagogiques:

- UC3A: 1 séance collective de 45', public initiation/perfectionnement, puis 50' d'entretien (25' péda+25'formation de cadres)
- UC3 B: 1 séance d'entraînement de 45'+30' d'entretien

Rôle du club et du tuteur:

- Permettre au stagiaire d'enseigner auprès de tous les publics
- Permettre au stagiaire d'utiliser le public du club pour les certifications
- Permettre au stagiaire de former les initiateurs ou AMT du club

L'épreuve certificative UC4

U.C. 4

- Encadrer le tennis en sécurité (5%)

L'objectif : vérifier la mise en œuvre de séances en respectant la sécurité des pratiquants

- Observation de séances en club par le tuteur, validation des compétences par le tuteur

Rôle du club et du tuteur:

- Garantir, avec intégrité, les compétences du salarié dans les domaines de la sécurité

D.E.S. : les unités capitalisables

U.C. 1

- Construire la stratégie d'une organisation du secteur tennis (23%)

U.C.3

- Diriger un système d'entraînement en tennis (55%)

U.C.2

- Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennis (17%)

U.C. 4

- Encadrer le tennis en sécurité (5%)

L'épreuve certificative UC1/UC2

U.C. 1

- Construire la stratégie d'une organisation du secteur tennis (23%)

U.C.2

- Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennis (17%)

L'objectif: mettre en œuvre un projet de développement sur 3 à 5 ans

1 oral:

- dossier de 30 pages
- 30' exposé + 60' d'entretien

Le rôle du club et du tuteur:

Accompagner le stagiaire:

- en co-construisant le projet de développement
- en lui permettant de recueillir les informations nécessaires
- en effectuant des points d'étapes

UC1/UC2 - LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- De quoi s'agit-il?
- Conduire un projet de développement pour le club sur 3 à 5 ans
- Comment le stagiaire fait-il?
 - En effectuant une analyse interne et externe du club
 - En déduisant des axes, de développement du club
 - En proposant ces axes au tuteur et à l'employeur pour validation
 - En mettant en œuvre les étapes du projet, sous le contrôle de l'employeur
 - En présentant les ressources humaines et financières
 - En présentant le plan de communication
 - En rendant compte de l'ensemble de ces étapes au tuteur et à l'employeur

Ex:

- Elever le niveau sportif du club en développant le centre d'entraînement
- Augmenter le nombre d'adhérents en ciblant des publics précis.
- Fidéliser les adhérents, en améliorant/adaptant l'offre de service

L'épreuve certificative UC3

U.C.3

- Diriger un système d'entraînement en tennis (55%)

L'objectif: vérifier les compétences de l'enseignant dans les domaines de l'entraînement et la formation de cadre:

- lors d'une séance d'entraînement
- lors d'un bilan de formation de cadre
- UC3 A: entraînement d'une joueuse ou d'un joueur de niveau régional
durée 3h :
30' de présentation + séance 2h + 30'd'entretien
- UC3 B: formation de cadre (plusieurs CQP ou DE du club)
durée 45': rapport de 30 pages
15' d'exposé + 30' d'entretien

Rôle du club et du tuteur:

- Permettre au stagiaire d'entraîner les meilleurs joueurs du club
- Permettre au stagiaire d'utiliser le public du club pour les certifications

D.E.S : l'épreuve certificative

U.C. 4

- Encadrer le tennis en sécurité (5%)

L'UC4 est obtenue par équivalence si:

- le candidat est BEES 1 ou DE JEPS
- peut prouver 1200h de travail sur les 5 dernières années

LA DOUBLE OPPORTUNITÉ

- Etablir/renforcer les relations professionnelles
- Travailler en réseau, s'appuyer sur un réseau
- Renforcer la capacité d'adaptation des stagiaires
- Développer des aptitudes professionnelles en fonction des besoins du club
- Entrer dans une logique de projet avec le stagiaire
- Passer d'une logique de projet annuel à une logique de dispositif à moyen terme
- Etablir une zone de confiance mutuelle
- Créer, au final, une équipe tutorale

RÔLE DU TUTEUR

Les Missions:

- **Accueillir et accompagner**
 - Préparer à l'arrivée, accueillir
 - Accompagner tout au long de l'année
- **Prendre en compte une progression dans les acquisitions**
- **Apprécier les progrès et évaluer les acquis**
- **Rendre compte des évolutions à l'employeur**
- **Valider l'UC4**

Compétences :

- **Relationnelles**
- **Pédagogiques**

Les limites du tutorat :

- **La charge de travail - disponibilité**
- **Parfois, pas le choix de l'enseignant/tuteur – Identifier un vrai tuteur..**
- **Reconnaissance de la mission par l'employeur: 50h (30h terrain + 20h hors terrain)**

Les opportunités :

- **Se former : participer à la formation des tuteurs, par plateforme**
- **Développer un réseau..**
- **Se remotiver..**